

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Léon DUPONT LACHENAL

Les cloches de l'Abbaye

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1947, tome 45, p. 201-213

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

# Les cloches de l'Abbaye

## Légende dorée

La première mention de cloches à l'Abbaye d'Agaune est enrobée de légendes. En ce temps-là, le pieux Altée gouvernait à la fois le monastère et le Diocèse de Sion, tandis qu'à la tête de l'Empire régnait le puissant Charlemagne. Or, celui-ci vint visiter le monastère d'Agaune, et des faits merveilleux signalèrent son séjour.

L'Empereur vit en songe la Légion des martyrs thébéens qui suivaient le Seigneur en disant : « A vous la gloire, Seigneur ». Et aussitôt Charlemagne se mit à chanter sur terre ce que les saints chantaient dans le ciel. Ce chant arracha de ses oraisons le saint évêque Altée qui, après s'être signé, tira l'anneau de la petite cloche du monastère, mais celle-ci tinta à coups précipités et bientôt toutes les autres cloches se mirent spontanément en branle. Charlemagne s'éveilla et fit appeler tous les moines ; comme il leur demandait pourquoi ils avaient sonné les cloches plus fort que d'ordinaire, Altée se présenta et dit : « O bon Empereur, vous avez mérité de vous unir à la sainte Légion, mais les moines étaient endormis par le vin que vous aviez offert. La cloche que vous avez entendue, c'est moi qui l'ai tirée, parce que j'avais reconnu votre voix parmi celles de la Légion. » Alors Charlemagne accompagna Altée dans le lieu saint, où pendant quinze jours ils participèrent ensemble aux saints mystères.

Tel est le récit que nous a transmis une charte du XII<sup>e</sup> siècle, en manière de préambule à la copie d'une bulle d'Adrien I<sup>er</sup> qui fut Pape de 772 à 795<sup>1</sup>. Faut-il voir dans cette page que Jules Bertrand<sup>2</sup> a insérée dans ce qu'il appelle joliment la *Légende dorée de St-Maurice*,

<sup>1</sup> Edouard Aubert : *Trésor de l'Abbaye de St-Maurice d'Agaune*, Paris, 1872, pp. 29 et 209-210 (texte latin).

<sup>2</sup> Dans son *Folklore de St-Maurice*, in : *Cahiers valaisans de folklore*, n<sup>o</sup> 30, Sierre et St-Maurice, 1935, pp. 11-12. Le texte de Bertrand est plutôt une adaptation qu'une traduction ; il attribue notamment le songe à Altée et non à Charlemagne.

un écho de quelque fait réel dont le merveilleux aurait paré le souvenir, ou n'avons-nous là qu'une sorte de centon où l'on retrouve les thèmes des légendes valaisannes de Charlemagne et de saint Théodule, avec la vigne et la cloche ? Il se peut aussi qu'on y reconnaisse quelque réplique du gracieux miracle rapporté par Grégoire de Tours, selon lequel la mère désolée d'un novice qui était mort au monastère d'Agaune, entendait la voix de son enfant parmi celles des moines chantant Matines...

### Tremblements de terre, incendie

La tour de l'église abbatiale date, au moins dans sa partie inférieure, du premier tiers du XI<sup>e</sup> siècle. Dire clocher, c'est dire cloches. Mais laissant de côté les siècles lointains, venons-en aux époques plus récentes.

Le chanoine Boccard<sup>3</sup> rapporte que le clocher « a éprouvé à différentes époques de violentes secousses de tremblement de terre, ce qui l'a grandement endommagé et y a causé de nombreuses lézardes ». Aussi l'Abbé Georges de Quartéry, élu le 21 mars 1618, entreprit-il déjà en juin sa restauration nécessaire, pour le prix de 600 florins, un char de vin et un char de froment ; le 26 juillet de la même année, en la fête de sainte Anne, le travail s'achevait par la pose d'une croix de fer au sommet du monument<sup>4</sup>. Une inscription rappelant cette restauration fut placée « au dessus des deuxièmes fenêtres au dessus de la porte, sous les arceaux », où un archéologue de Paris, M. Eugène de Toulmon, la déchiffra le 14 septembre 1857 ; Blavignac en indique la place par des points au crayon<sup>5</sup>.

Le lundi 23 février 1693, entre 10 h. du matin et 2 h. de l'après-midi, un terrible incendie réduisit la ville de St-Maurice en un amas de décombres fumants ; c'était un jour de fœhn violent, et l'on peut se représenter quelle était la furie du vent, en songeant qu'il porta des flammèches jusqu'aux Palluds et à Sous-Vent, où plusieurs granges furent détruites... Le feu n'épargna pas la charpente

<sup>3</sup> *Histoire de l'Abbaye*, manuscrit, t. II, 1832, pp. 38-39.

<sup>4</sup> Gaspard Bérody : *Chronique*, édit. par Bourban, in : *Revue de la Suisse Cathol.*, tiré à part, Fribourg, 1894, p. 37.

<sup>5</sup> Boccard, *loc. cit.*

des cloches, et celles-ci, au nombre de sept, fondirent si complètement qu'on ne retrouva pas une once de métal.

### Quatre anciennes cloches

Le désastre fut lent à réparer. Mais enfin, quatre cloches nouvelles vinrent remplacer les anciennes en 1702<sup>6</sup>. Le savant chanoine Hilaire Charles nous a heureusement transmis les inscriptions de ces cloches, qu'il releva en 1757<sup>7</sup> :

Sur la grande :

SIT NOMEN DNI BENEDICTUM • E TURBULENTO IGNE PERII 1693 •  
CONCORDIA CAPITULI FECIT ME RENASCI 1702 • PATRINUS  
PETRUS DE RIEDMATTEN MEUS EXTAT, BALLIVUS PATRIÆ NOBILITATE POTENS • NOBILIS ELISABETH MEA STAT MATRINA, SI NOMEN QUÆRAS AMBIEL EJUS ERAT • VIVAT ET FLOREAT VALLESIORU LIBERTAS • JEAN CLAUDE LIEVREMON DE PONTARLIER M'A FAITE<sup>8</sup> • .

Cette inscription est intéressante à plus d'un titre, car elle ne se borne pas à rappeler le terrible incendie qui anéantit les cloches en 1693 et à fixer la date des nouvelles en 1702, mais elle note l'unanimité capitulaire qui décida la fonte de cette grande cloche<sup>9</sup>. Elle est aussi un témoignage du loyalisme abbatial envers le Valais,

<sup>6</sup> J.-B. Bertrand : *L'incendie de St-Maurice du 23 février 1693*, in : *Annales Valaisannes*, mars 1933, pp. 125-138. C'est sans doute par suite d'une faute d'impression que l'article de Bertrand porte 1712 au lieu de 1702, car soit Charles, soit Boccard indiquent bien 1702. Le baillivat de Pierre de Riedmatten exclut d'ailleurs l'année 1712.

<sup>7</sup> H. Charles : *Chronique*, manuscrit, p. 65.

<sup>8</sup> *Béni soit le Nom du Seigneur. Le feu dévastateur m'a fait périr en 1693, mais l'unanimité du Chapitre m'a fait renâître en 1702. Mon parrain est Pierre de Riedmatten, bailli de la Patrie éminent en noblesse ; si l'on demande le nom de ma marraine, c'est Noble Elisabeth Ambiel. Que vive et fleurisse la liberté des Valaisans. Jean-Claude Lievremon, de Pontarlier, m'a faite.*

<sup>9</sup> Les protocoles du Chapitre font malheureusement défaut de 1679 à 1718. Nous ne pouvons donc pas préciser les circonstances de ce vote.

malgré les querelles mal éteintes entre les Sept Dizains souverains et les terres sujettes du Bas-Valais ; peut-être faudrait-il toutefois entendre le vœu de liberté non seulement comme le souhait de l'indépendance maintenue vis-à-vis de l'étranger, mais aussi comme un désir d'égalité à l'intérieur de la Patrie...

Le parrain était donc Pierre de Riedmatten, de Münster, qui fut à maintes reprises major de Conches, puis capitaine en France (1670), gouverneur de Monthey (1675), colonel sous Morge (1683), enfin grand-bailli de la République de 1701 à sa mort en 1707<sup>10</sup>.

La seconde cloche portait le texte suivant :

PRÆVENERUNT ME IN DIE AFFLICTIONIS MEÆ, ET FACTUS EST  
DNUS ADJUT' MEUS, ANNO 1702 • INCLITA VALLESIORUM  
PATRIA MEUS EST PATRINUS, ET MATRINA MEA, ET PROTEXTRIX  
MEA • ETIENNE BESSON ALIAS JOLLI ET W : BESSON DE LOR-  
RAINE NOUS ONT FAIT<sup>11</sup> .

L'Abbaye de St-Maurice fait ici plus qu'affirmer son loyalisme vis-à-vis de l'Etat du Valais : elle cherche à obtenir sa protection. Un grave conflit opposait pourtant à cette époque l'Abbaye et l'Etat, car celle-là avait porté en 1698 au Siège abbatial Nicolas Zurthannen, qui avait le grave tort d'être Fribourgeois... Le gouvernement valaisan voulut empêcher la confirmation par le Saint Siège de ce prélat, qui dut s'exiler à la fin de 1699. Fribourg prit fait et cause pour son ressortissant et en appela aux autres Cantons ; Berne soutint également Zurthannen, ainsi que l'Ambassadeur de France à Soleure. Clément XI eut beau ratifier en 1701 l'élection de Nicolas

<sup>10</sup> *Almanach Généalog. Suisse*, t. VI, Bâle, 1936, pp. 566-567 ; *Dict. Hist. et Biogr. de la Suisse*, Neuchâtel, t. V, 1930, p. 485, n° 25. Selon l'AGS (p. 570), il était né en 1636 et sa descendance s'éteignit avec son arrière petit-fils en 1720 ; selon le *DHBS*, il naquit en 1638 et l'un de ses fils (n° 28) vivait encore en 1738...

<sup>11</sup> *J'ai été frappée au jour de l'affliction, et le Seigneur s'est fait mon secours, en l'an 1702. L'illustre Etat du Valais est mon parrain, ma marraine et ma protectrice, Etienne Besson alias Jolli et W. Besson, de Lorraine, nous ont faites.*

Zurthannen, celui-ci ne put rentrer à St-Maurice ; il devait mourir à Fribourg en 1704<sup>12</sup>. L'absence de manual à cette époque ne nous permet malheureusement pas de dire avec certitude quels étaient les sentiments du Chapitre ; peut-être pourrait-on deviner dans l'inscription de cette cloche une offre de conciliation, une sorte de *captatio benevolentiae*...

Le début de cette inscription est inspiré de l'Écriture Sainte : *Praevenerunt me dies afflictionis* (Job, XXX, 27) ; *Dominus factus est adjutor meus* (Ps. XXIX, 11).

Quant au dernier mot du texte campanaire, il se trouve en désaccord avec l'orthographe, mais c'est là un mal fréquent dans le monde des fondeurs, graveurs, artisans et artistes en général !... Dans la préface de son grand ouvrage sur *La Cloche*<sup>13</sup>, J.-D. Blavignac émet la curieuse remarque que nous transcrivons : « Nous avons renoncé à accompagner de *Sic* les incorrections que l'on rencontre si fréquemment, même sur les cloches exécutées avec le plus de soin, mais nous pouvons certifier à nos lecteurs que toutes les fautes qu'ils rencontreront dans nos transcriptions existent véritablement sur l'airain. »

L'inscription de la troisième cloche abandonne les subtilités de la diplomatie. La voici :

A FULGURE ET TEMPESTATE LIBERA NOS DNE • ILLUSTRIS ET  
ADMODUM REVERENDUS JACOBUS PREUX VICARIUS GENERALIS  
EST MEUS PATRINUS, ET NOBILIS DNA CHRISTINA ELISABETH  
CURTEN MATRINA MEA • ANNO 1702<sup>14</sup> •

Si la première et la seconde cloches rappelaient les jours d'épreuve, la troisième emprunte un verset des Litanies des Saints pour implorer le Seigneur contre les éléments. Son parrain fut Jacques Preux, de St-Maurice,

<sup>12</sup> Aubert, *op. cit.*, pp. 102-104.

<sup>13</sup> Genève, 1877, p. XXIV.

<sup>14</sup> *De la foudre et des tempêtes, délivrez-nous, Seigneur. Illustre et très Révérend Jacques Preux, Vicaire général, est mon parrain, et Christine-Elisabeth Courten ma marraine, l'an 1702.*

Docteur en théologie, chanoine de Sion et Vicaire général du Diocèse<sup>15</sup>.

Enfin, sur la dernière des quatre cloches fondues en 1702, Charles a lu le texte qui suit :

LAUDATE DOMINUM IN CIMBALIS BENE SONANTIBUS •  
RDUS DNUS FRANCISCUS DE FAGO CANONICUS, RECTOR  
S • M • ET PAROCHUS BAGNARUM MEUS EST PATRINUS,  
ET MEA MATRINA NOBILIS DNA MARIA JOSEPH ELISABETH  
QUARTERY VICE-DOMINA MASSONGIACI • ANNO 1702<sup>16</sup> •

Ici, le parrain était un chanoine de St-Maurice particulièrement en vue et âprement discuté !... Issu d'une famille qui tenait un rang à St-Maurice et s'y alliait à la noblesse<sup>17</sup>, François de Fago (1665-1719) fit profession à l'Abbaye en 1684 ; il devint chapelain de Notre-Dame de Compassion à Bagnes en 1690, puis, dans le cours de la même année, curé de la paroisse et doyen du Décanat. Le 22 février 1715, le Chapitre l'élisait Abbé, mais la Nonciature de Lucerne cassa l'élection et une nouvelle séance capitulaire, le 29 mars suivant, appela à la prélatrice le chanoine Louis Charléty. Il en résulta, nous dit Aubert, « une scission opiniâtre » qui divisa les chanoines en deux camps, les deux compétiteurs ayant leurs partisans et s'obstinant à légitimer leur élection... Rome trancha finalement, en 1716, en faveur de François de Fago, mais celui-ci devait mourir trois ans plus tard déjà, et

<sup>15</sup> Recteur de l'hôpital de Monthey en 1687, chanoine de Sion en 1691, chantre en 1702, vicaire général et official la même année, sacristain en 1707, † 1721. J.-E. Tamini et P. Délèze : *Essai de Vallesia christiana*, St-Maurice, 1940, pp. 81, 82, 98, 99, 147, 486. Cf. AGS, t. VII, Zurich, 1943, p. 430 ; le *DHBS*, t. V, 1930, p. 344, n° 27, le cite comme vicaire général en 1720 : sans doute une faute d'impression pour 1702...

<sup>16</sup> *Louez le Seigneur avec des cymbales au son clair. Mon parrain est Révérend François de Fago, chanoine, recteur de Sainte-Marie et curé de Bagnes ; ma marraine, noble Marie-Joseph-Elisabeth Quartéry, vidommesse de Massongex, l'an 1702.*

Les premiers mots — *Laudate Dominum in cimbali bene sonantibus* — sont tirés du ps. CL, 5.

<sup>17</sup> Elle s'éteindra en 1775. Cf. *DHBS*, t. II, 1924, p. 642, et *Armorial Valaisan*, 1946, p. 75.

ce fut Louis Charléty qui lui succéda. La mitre coiffa ainsi les deux rivaux<sup>18</sup>...

On a remarqué l'évolution des sentiments exprimés d'une cloche à l'autre : la première parle encore de l'incendie de 1693 et la seconde des jours d'affliction, mais elles se réjouissent de la concorde du Chapitre et du secours d'En-Haut. Avec la troisième, c'est un cri d'appel à Dieu pour qu'il éloigne les fléaux à l'avenir ; la dernière cloche enfin acclame le Seigneur...

D'autre part, si la grande cloche fut coulée chez Jean-Claude Lievremon<sup>19</sup>, fondateur de Pontarlier en Franche-Comté, les trois plus petites<sup>20</sup> sont l'œuvre des Lorrains Etienne Besson dit Jolli et W. Besson<sup>21</sup>.

### Nouveaux accords

Mgr Georges Schiner, qui dirigea l'Abbaye de 1764 à 1794, fit refondre la grande cloche ; puis, en 1818, l'Abbé Etienne-Germain Pierraz les fit toutes briser et refondre pour en avoir six<sup>22</sup>. Ces six cloches nous sont parvenues.

La plus grosse (mi) porte une inscription de deux lignes, soutenues par une frise de 13 têtes d'anges et surmontées de rinceaux :

EGO ET QUINQUE SORORES MEAE MINORES  
AD MELIOREM CONCENTUM DENUO CONFLATŒ  
SUMUS CURA RMI | DNI STEPHANI PIERRAZ  
ABBATIS COMITIS ET EQUITIS MAGN : CRUCIS  
S • S • MAURITII ET LAZARI ANNO 1818 +<sup>23</sup>

<sup>18</sup> Aubert, *op. cit.*, pp. 105-106. Cf. Tamini et Délèze, *op. cit.*, pp. 108, 214, 216, 439 ; ces auteurs appellent notre personnage tantôt François, tantôt Joseph, ce qui les a amenés à le dédoubler ; à un autre endroit, ils le nomment François-Joseph.

<sup>19</sup> Les *Lievremon* ou *Livremon* sont des fondateurs connus, non seulement à Pontarlier, où ils travaillent durant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, mais aussi à Thonon où on les trouve en 1767. Cf. Waldemar Deonna : *Ce que disent les inscriptions des cloches genevoises*, in : *Genava*, t. III, 1925, p. 206.

<sup>20</sup> Les deux dernières sont muettes sur ce point, mais la seconde dit bien que les Besson *nous* ont faites, et non pas seulement m'ont faite, comme on lit sur celle de Lievremon.

<sup>21</sup> Les *Joly* et les *Besson* furent aussi des dynasties de fondateurs. Cf. *Genava*, *loc. cit.*

<sup>22</sup> Boccard, *loc. cit.*

<sup>23</sup> *Avec mes cinq sœurs plus petites nous avons été refondues*

Quatre médaillons constituent le décor principal à mi-hauteur. Tout d'abord le Christ en croix, entre un petit cartouche aux armes de l'Abbaye et un autre aux armes de Mgr Pierraz : ce sont ici encore les armes de l'Abbaye, sans armes personnelles, mais complétées par le chapeau prélatice, la croix des SS. Maurice et Lazare et les initiales du prélat :

ST P AB AG <sup>24</sup>

Deux autres médaillons représentent, l'un, la Vierge, l'autre, saint Maurice. La Vierge est debout sur le monde entouré d'attributs militaires ; elle est couronnée et tient un sceptre de la main droite, tandis que le bras gauche porte l'Enfant également couronné. Sans doute a-t-on voulu représenter là, après les guerres de la Révolution et de l'Empire, la Reine de la Paix. Quant à saint Maurice, il est à cheval, brandissant de la droite son épée, se protégeant à gauche de son bouclier où les lettres *M T*<sup>25</sup> en cursive sont entourées de laurier ; sous l'image, le nom :

St. MAURITIUS

Le dernier médaillon est la marque des fondeurs<sup>26</sup> ; on lit au milieu d'une couronne de feuillage :

FAITE PAR PIERRE DREFFET ET MARC TREBOUX  
FONDEURS A VEVEY 1818

On sonne cette cloche durant la semaine qui précède Noël, pendant le chant des grandes antiennes du *Magnificat* ;

*en vue d'une meilleure harmonie, grâce à Mgr Etienne Pierraz, Abbé, Comte et Chevalier Grand-Croix des SS. Maurice et Lazare, l'an 1818.*

<sup>24</sup> STEPHANUS PIERRAZ ABBAS AGAUNENSIS.

<sup>25</sup> Sans doute *Martyr Thébéen*.

<sup>26</sup> La famille *Dreffet* fournit plusieurs fondeurs de cloches à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et la première partie du XIX<sup>e</sup>. Cf. Deonna, *op. cit.*, pp. 206-207. Les *Tréboux* sont également connus ; ils fondirent, entre autres, les quatre cloches de l'église catholique de Bottens en 1847. Cf. *L'Echo (Echo vaudois et Courrier neuchâtelois)*, Lausanne et Fribourg, 1947, n<sup>o</sup> 40.

J.-B. Bertrand<sup>27</sup> rapporte que cette sonnerie spéciale a reçu le nom local de *Sonzebron* ou *Dzeinzebron*, sans doute une onomatopée.

C'est la seule des six cloches de 1818 qui porte une inscription véritable. Les trois suivantes n'ont que rinceaux et têtes d'anges (en nombre variable), avec quatre médaillons, dont trois répètent partout les mêmes thèmes, soit le Crucifix, mais sans les armes de l'Abbaye ni de l'Abbé, la Vierge et le cartouche des fondeurs.

La seconde cloche (fa dièze) est spécialement dédiée à saint Sigismond, dont l'image se présente dans l'appareil d'un roi du XVIII<sup>e</sup> siècle, vêtu d'un pourpoint à basques et d'un manteau de cour tombant et traînant à terre. Le nom du saint est gravé sous l'image :

St. SIGISMUNDUS REX ET M<sup>28</sup>

Saint Augustin, vêtu comme un prélat d'Ancien Régime, avec soutane à traîne, long surplis, chape, mitre et crosse, sans oublier son cœur enflammé, mais dépourvu de flèches, dans la main droite, est le titulaire de la troisième cloche (sol dièze). Sous ses pieds on lit :

St. AUGUSTINUS

La quatrième cloche (la) porte le nom :

St. THEODORUS • SED<sup>29</sup>

sous l'effigie d'un évêque également chape, crosse et mitre, mais vêtu d'un rochet court et d'une soutane non traînante.

Cette cloche est la dernière du groupe des quatre consacrées aux grands Saints dont l'Abbaye invoque la protection : Maurice, Sigismond, Augustin et Théodore.

<sup>27</sup> Bertrand : *Folklore de St-Maurice, op. cit.*, p. 74.

<sup>28</sup> MARTYR.

<sup>29</sup> EPISCOPUS SEDUNENSIS.

Les deux dernières cloches, plus petites (si et do dièse), ont un décor de feuillage et de têtes d'anges, avec deux médaillons représentant le Crucifix et la Vierge, sans aucun texte.

La cinquième cloche montre la Vierge debout au pied de la croix et Marie-Madeleine à genoux. Cette même cloche porte cependant, comme les autres, une effigie spéciale de Notre-Dame, mais sans les attributs guerriers qui sont remplacés ici par une sorte de terrasse ou trait horizontal, et par une nuée sur la dernière cloche.

Le chanoine Bocard a noté que son confrère le chanoine Maurice-Timothée Barman, de St-Maurice, contribua à la confection de ces six cloches par un apport de 50 louis.

### Les cloches du chœur et du cloître

Outre les six cloches précédentes, si heureusement conservées, l'Abbaye possède encore deux petites cloches qui sont même les plus anciennes de toutes.

L'une d'elle habite le clocheton qui surmonte le chœur et était naguère mise en branle par une corde tombant dans la sacristie. Nous lui avons déjà consacré une note<sup>30</sup>. L'inscription qui la recouvre est partiellement en français :

+ NOB JACQVE FR DE QVARTERY ET A M DE QVARTERY  
NEE DE BON PARAIN ET MARAINE

OVAM SVAVE EST CORDI QVANDO MARIA SONAT •  
REGNANTE Rmo DD • ABBATE CLARET 1752<sup>31</sup>

Les parrains de cette cloche et, sans doute, ses donateurs, étaient Jacques-François de Quartéry (1714-1795) et sa belle-sœur Anne-Marie de Bons (1714-1784), laquelle avait épousé à treize ans, en 1727, Joseph-Adrien de Quartéry, plus tard vidomne de Massongex. Nous retrouvons là cette famille de Quartéry qui nous est déjà apparue

<sup>30</sup> *Echos de St-Maurice*, mai-juin 1934, pp. 106-107.

<sup>31</sup> *Noble Jacques-François de Quartéry et Anne-Marie de Quartéry née de Bons sont mes parrain et marraine. Que de suavité pour le cœur lorsque tinte Marie ! Sous le règne de Mgr l'Abbé Claret, 1752.*

sur l'une des cloches détruites de 1702, et dont le nom se mêle si souvent à l'histoire de l'Abbaye...

Nommée *Marie*, cette cloche porte l'image de la Vierge en buste avec l'Enfant, tous deux couronnés.

D'autre part, la marque du fondeur montre une cloche entre deux étoiles, entourée de cette légende :

A • LIVREMON • DE • PONTARLI • MA • FAIT<sup>32</sup>

L'autre petite cloche, également du XVIII<sup>e</sup> siècle, est celle du cloître du 1<sup>er</sup> étage. Ornée de feuillages et de deux têtes d'angelots, elle porte une inscription qui précise sa destination :

SURGERE QUAM VESCI DEPRECARE  
NUNTIO VOBIS

Bien que d'une syntaxe douteuse, le sens de ce texte paraît clair ; il peut se rendre ainsi : *Je vous annonce soit le réveil, soit le repas ou la prière.*

Le nom de

BAPTISTE GOUSSEL

sans autres indications, la date de 1790 et un petit cartouche aux armes de l'Abbaye complètent cette inscription. On voit que cette cloche date encore du règne de l'Abbé Georges Schiner, qui, d'après le témoignage de Boccard, avait aussi fait refondre la grande cloche.

Mais retournons au clocher où, durant cinq quarts de siècle, les six cloches de 1818 marquèrent de leurs accents les joies et les peines de la Maison, jusqu'au 3 mars 1942 où l'écroulement de la tour nous priva de leurs voix. On les crut brisées, mais on eut la joie de les retrouver presque intactes parmi les décombres, où elles étaient tombées avec leurs jous qui les avaient en quelque sorte protégées...

<sup>32</sup> Cette cloche est plusieurs fois en désaccord avec l'orthographe, mais cela ne l'empêche pas de réjouir le cœur par ses sons, ce qui est en somme son but premier !

## Une nouvelle cloche

Après cinq ans d'attente, le vieux clocher roman dresse de nouveau vers le ciel sa haute stature, et les cloches ont recommencé de chanter. Mais MM. Felli, entrepreneurs, à qui cette restauration fait le plus grand honneur, ont bien voulu répondre au vœu de leur compatriote et ami, Son Exc. Mgr Haller, en complétant le concert<sup>33</sup> par un bourdon (do dièze) qui réjouit l'Abbaye et la ville unanimes.

Accueillie le 25 août à la gare, la nouvelle cloche parcourut les rues de la cité sur un char fleuri et, trois jours après, en la fête de saint Augustin, dans la Cour St-Joseph, au pied du Martolet, Mgr Haller la consacrait solennellement, tandis que Mgr Henri Petit, Vicaire général de Genève, commentait cette consécration avec toute sa science et tout son cœur. Hissée le même jour dans son aérienne demeure, elle y fut installée les jours suivants et tinta pour la première fois, à titre d'essai, le 5 septembre, puis, définitivement, en la solennité de saint Maurice, les 21 et 22 septembre.

Le nouveau bourdon porte deux inscriptions : l'une qui court sur deux lignes tout autour de la cloche dans sa partie supérieure, l'autre disposée sur une seule face. La première évoque le rôle de la cloche :

+ THEBAEA NOMINE + + SS • MM • THEBAEORUM VICTORIAS  
CELEBRO + + CUM SORORIBUS CONCORDI VOCE + +  
CHRISTUM REGEM PACIFFERUM INVOCO + | CLERUM  
AD LAUDEM DEO SINE FINE + + DICENDAM CONGREGO +  
.+ PLEBEM ADUNO + + FESTA DECORO + + CUM  
ECCLESIA ET PATRIA GAUDEO + <sup>34</sup>

<sup>33</sup> La tour abbatiale compte désormais sept cloches, comme avant 1693.

<sup>34</sup> *Je me nomme Thébéenne pour célébrer les victoires des Saints Martyrs Thébéens. En union avec mes sœurs, j'invoque le Christ Roi Auteur de la paix, je rassemble le clergé pour dire à Dieu une louange sans fin, je réunis les fidèles, j'embellis les fêtes, j'exulte avec l'Eglise et la Patrie.*

Une distraction de copiste a intercalé deux croisettes entre les mots *sine fine dicendam* qui ne devraient pas être séparés, et doublé la lettre F de *paciferum* ; on s'en consolera en pensant qu'il s'est conformé sans le vouloir à la tradition de l'épigraphie campanaire qui se conforme si peu aux règles de l'orthographe...

Le second texte est en quelque sorte l'acte d'origine du bourdon :

+ UT ISTIUS TURRIS +  
+ PARTIM DIRUTAE AC ITERUM ERECTAE CONCENTUS +  
+ RENOVARENT AMPLIARENT PERFICERENT +  
+ HANC MAIOREM CAMPANAM +  
+ FERDINANDUS FELLI VIVIACENSIS +  
+ ET ALIX SONNEY CONIUGES +  
+ PUERULI SUI IOANNIS PETRI MEMORES +  
+ NUNC INTER ANGELOS CONCINENTIS +  
+ ET FRATER ERNESTUS CUM UXORE ROSA PFEFFERLE +  
+ RR • LUDOVICO SEVERINO HALLER CONTRIBULI +  
+ ABBATE AGAUNENSI ET EPISCOPO BETHLEEMITANO +  
A • D • MCMXLVII D • D • D •<sup>35</sup>

Sur la face opposée à cette inscription, un grand cartouche représente le martyre des Thébéens avec l'antienne

PRETIOSA SUNT  
THEBAEORUM MARTYRUM  
VULNERA S • MAURITII  
ET SOCIORUM EIUS<sup>36</sup>

Entre cette scène et l'inscription qui lui fait dos, sont gravées, d'un côté, les armes de S. Exc. Mgr Haller, de l'autre, celles de la famille Felli<sup>37</sup>.

Enfin, sur le bas de la robe, est rappelée la fonderie qui a exécuté cette belle œuvre :

FONDERIE DE CLOCHES H. RÜETSCHI S-A. AARAU

Puissent la *Thébéenne* et ses sœurs animer longtemps de leurs voix graves ou légères l'antique tour rénovée qui leur fait un habitacle magnifique, mais dont elles sont elles-mêmes toute la raison d'être !

L. D. L.

<sup>35</sup> Pour renouveler, accroître et parfaire les accords de cette tour en partie détruite mais de nouveau restaurée, les époux Fernand Felli et Alice Sonney, de Vevey, en souvenir de leur petit Jean-Pierre qui chante maintenant avec les Anges, et leur frère Ernest avec son épouse Rose Pfefferlé, ont fait don de cette grande cloche en l'an du Seigneur 1947, Mgr Louis-Séverin Haller, leur compatriote, étant Abbé de St-Maurice et Evêque de Bethléem.

<sup>36</sup> Précieuses sont les cicatrices des Martyrs Thébéens, S. Maurice et ses compagnons.

<sup>37</sup> Galbreath : *Armorial Vaudois*, t. II, 1936, p. 746.